

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 9/05/2023

Le CESE appelle à une action urgente en faveur de la sortie de crise du secteur culturel

Résolution « *Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir* »

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté ce jour en séance plénière sa résolution intitulée « Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir ».

Représentant aujourd'hui 2,7% des actifs et actives en France en 2019, le secteur culturel a été considérablement fragilisé par le cumul des crises sanitaire, énergétique, et de l'inflation, qui ont révélé des dysfonctionnements systémiques plus anciens, appelant aujourd'hui une réponse globale urgente.

Alors que la culture subit une perte d'attractivité de ses métiers et une raréfaction des finances publiques qui lui sont attribuées, cette addition des crises et leur faible prise en compte par les pouvoirs publics laisse craindre un resurgissement du syndrome d'une culture « non essentielle ».

Convaincu que la culture contribue au contraire à forger les identités de chacun et à bâtir une société libre, inclusive, émancipatrice, démocratique et durable, le CESE entend alerter le Gouvernement, le Parlement et l'ensemble des décideurs publics sur le risque d'un affaiblissement grave de la place de la culture dans la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

C'est pourquoi le CESE appelle à situer la question culturelle au cœur de toutes les politiques publiques et à la sortir de son isolement sectoriel pour en faire un sujet commun. En alertant sur les risques d'atteintes à la liberté de création et de programmation, il appelle également à prendre en compte les nouveaux enjeux du secteur, en particulier la transformation en cours des pratiques culturelles et la transition écologique du secteur.

Par cette résolution, le CESE souhaite contribuer à une prise de conscience générale en faveur d'une urgence à agir pour une politique culturelle renouvelée, en interpellant les pouvoirs publics autour des principaux défis traversés par le secteur :

La fragilisation du secteur par une accumulation de difficultés et de crise

Le CESE rappelle que la crise sanitaire a eu des impacts multiples et différenciés sur l'ensemble du secteur de la culture. Si les aides publiques massives ont permis au secteur d'éviter une crise majeure menaçant tous les écosystèmes, le CESE souligne qu'elles n'ont néanmoins pas profité à tous les acteurs du secteur de manière équitable et appelle à une prise en compte urgente du secteur dans ces politiques d'aides.

Le CESE attire également l'attention du gouvernement sur le manque d'attractivité du secteur et les tensions sur certaines professions qui interrogent son modèle social et ne seront pas sans conséquences

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

pour la diversité de l'offre culturelle. Le CESE appelle ainsi les acteurs sociaux à prendre leurs responsabilités pour inverser cette tendance.

► **La fragilisation des modèles économiques du secteur**

Le CESE interpelle les pouvoirs publics sur la baisse des dépenses culturelles entamée dès le début de la crise sanitaire, et qui pourrait se prolonger avec une baisse attendue de 10 à 20 %. Le CESE appelle à une meilleure prise en compte des enjeux du secteur dans les politiques de finances publiques, de manière à éviter les arbitrages budgétaires dans lesquels la culture est de plus en plus fréquemment considérée comme une variable d'ajustement, alors qu'elle est elle-même particulièrement marquée par la hausse des coûts dans le contexte des crises énergétiques et inflationnistes.

Enfin, le CESE attire l'attention des acteurs publics sur la nécessaire prise en compte du secteur culturel dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, et appelle à davantage de concertation avec les représentants du secteur pour éviter de nourrir le sentiment d'une culture non essentielle dans les arbitrages.

► **La transformation des pratiques culturelles et la transition écologiques du secteur : de nouveaux défis**

Le CESE attire l'attention des pouvoirs publics sur l'évolution majeures des pratiques culturelles, et notamment l'explosion des usages numériques culturels qui appelle à faire de la médiation culturelle et de la valorisation des pratiques artistiques des enjeux centraux des politiques de démocratisation de la culture.

Le CESE souhaite également prévenir le risque d'uniformisation des pratiques culturelles, et interpelle le gouvernement sur les risques d'atteintes à la liberté de création et de programmation.

Enfin, le CESE attire l'attention du gouvernement sur l'engagement des acteurs de la culture en faveur de la transition vers un modèle de développement durable tant sur les modes de création, de production, d'emploi mais également s'agissant des modes de diffusion des œuvres et d'adresse au public. Le CESE appelle en cela à davantage de financement pour permettre au secteur de mener à bien cette transition.

Cette résolution est rapportée par Vincent Moisselin (membre du Groupe des Entreprises, représentant la Fédération des Entreprises du Spectacle de l'Audiovisuel et du Cinéma) au nom de la Commission de l'éducation, de la culture, et de la communication, présidée par Jean-Karl Deschamps (Groupe des Associations). Elle a été présentée lors de l'assemblée plénière du 9 mai 2023. La résolution a été adoptée à l'unanimité avec 121 voix pour.

Contact presse :
Noémie Barbaut
06 25 26 37 94
noemie.barbaut@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.